

Daniel Couillaud, réélu Président du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI)

Montreuil, le 20 janvier 2026 – L'installation de la nouvelle mandature du CPSTI s'est déroulée jeudi 15 janvier 2026. Daniel Couillaud (commerçant) représentant de la CPME, a été réélu Président de l'Assemblée générale du CPSTI pour une durée de 4 ans, après avoir déjà exercé cette fonction lors de la précédente mandature. Valérie Copin (artisan) a quant à elle été réélue vice-Présidente, tandis que Farid Hamel (Professionnel libéral) a été élu secrétaire du bureau.



Issu du commerce, Daniel Couillaud (62 ans) débute sa carrière comme salarié avant de devenir cadre commercial dans le négoce de matériaux de construction, puis entrepreneur à partir de 1993. Il développe ensuite plusieurs entreprises sous enseigne, d'abord à Châteauroux puis aux Sables-d'Olonne. Très engagé au service des travailleurs indépendants, il exerce de nombreuses responsabilités au sein des organismes de protection sociale, notamment à l'ORGANIC, au RSI, à la CAF et au CPSTI, qu'il préside au niveau régional dès 2019. Élu président national du CPSTI en 2022, il a été réélu en janvier 2026 pour un mandat de quatre ans. Par ailleurs, il s'est fortement investi au service de l'intérêt général en tant que sapeur-pompier volontaire et officier pendant près de vingt ans.

Biographie détaillée et photo en pièces jointes.

Prioriser l'accompagnement des travailleurs indépendants en difficulté

Le CPSTI, comprenant une assemblée générale nationale et 15 CPSTI régionaux¹, a notamment pour mission d'accompagner les travailleurs indépendants en difficulté (artisans, commerçants et professionnels libéraux) que ce soit par ses aides sanitaires et sociales mises en œuvre par les Urssaf, les CPAM et les CARSAT ou par son dispositif de médiation.

En coordination avec le directeur du CPSTI et grâce à l'appui de ses instances bénéficiant de moyens relevant des organismes du régime général de la sécurité sociale, Daniel Couillaud a déclaré que « *le développement de l'offre d'accompagnement du CPSTI constitue la priorité de sa nouvelle mandature, par le renforcement de l'action des 15 CPSTI régionaux et la mise en œuvre de partenariats territoriaux ciblés.* »

¹ Instances de gouvernance composées de représentants désignés par les organisations professionnelles représentatives des indépendants (U2P, CPME, FNAE et CNPL) – Arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la liste des organisations représentatives des travailleurs indépendants et à la répartition des sièges au sein du CPSTI

Soutenir le développement de l'attractivité des régimes complémentaire des indépendants (RCI) et d'invalidité-décès des indépendants (RID)I

Le CPSTI exerçant le pilotage de la gestion des actifs des placements du RCI et du RIDI avec l'appui de l'Urssaf caisse nationale, Daniel Couillaud a précisé que « *de nombreuses évolutions comme la réforme de l'assiette sociale des indépendants, la mise en place du complément différentiel ou l'ouverture du droit à capital-décès pour conjoints survivants de travailleurs indépendants vont renforcer l'attractivité du RCI et du RIDI.* »

Considérant que la protection sociale doit être considérée comme un critère indispensable au choix éclairé du statut pour un chef d'entreprise, il a insisté sur « *la nécessaire pédagogie à mettre en œuvre auprès des chefs d'entreprise, et plus particulièrement sur le lien entre cotisation et prestation, de surcroît face à un contexte économique incertain.* »

À propos du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants

Le Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants a pour mission de veiller à la bonne application aux travailleurs indépendants des règles relatives à leur protection sociale et à la qualité de service rendu aux travailleurs indépendants par les organismes assurant le recouvrement des cotisations et le service des prestations ; de déterminer les orientations générales relatives à l'action sanitaire et sociale déployées spécifiquement en faveur des travailleurs indépendants ; de piloter les régimes complémentaires vieillesse obligatoire et d'invalidité décès des travailleurs indépendants ; et la gestion du patrimoine afférent et d'animer les instances régionales. Le CPSTI propose aux travailleurs indépendants un service de Médiation. Il peut faire toute proposition de modification législative, ou règlementaire au ministre chargé de la sécurité sociale qui peut également le saisir de toute question relative à la protection sociale des travailleurs indépendants.

www.secu-independants.fr



Daniel COUILAUD Président du CPSTI

62 ans, 2 enfants, Indre

Commerçant en prêt-à-porter

Membre de la CPME

Parcours professionnel

Débutant sa carrière professionnelle en tant que salarié, il poursuit en tant que cadre commercial dans un négoce en matériaux de construction. Ensuite, il créé sa première entreprise en 1993 dans l'Indre.

En 2006, il vend son commerce pour créer une boutique sous enseigne à Châteauroux (36) avec son épouse.

En 2017, ils ouvrent une seconde entreprise sous la même enseigne aux Sables-d'Olonne (85).

Engagements

Au milieu des années 1990, en parallèle de différentes fonctions au sein d'associations de commerçants, il exerce les fonctions d'administrateur puis de trésorier au sein de la caisse ORGANIC du Centre afin d'y représenter les commerçants de sa région.

Souhaitant poursuivre son engagement social, il est élu en tant qu'administrateur de la caisse RSI du Centre, et exerce des responsabilités au sein de sa Commission d'action sanitaire et sociale. Il effectue en parallèle un mandat d'administrateur de la CAF de l'Indre.

Dès sa création en 2019, il est élu Président du CPSTI Centre-Val de Loire et ce jusqu'en 2024.

Élu Président national du CPSTI en janvier 2022, il a été réélu le 15 janvier 2026 pour un mandat de 4 ans.

Particulièrement mobilisé au service de la sécurité publique, il a été Sapeur-pompier volontaire pendant près de 20 ans puis, Officier. Il a également exercé les fonctions de Moniteur national de secourisme et d'Inspecteur départemental de sécurité routière.

Ancien marathonien, il demeure un passionné des longues distances en pratiquant le Trail.